



Liste des produits autorisés dans un colis hebdomadaire (pas de produits alimentaires)

- Durant la période des colis, chaque détenu peut recevoir les produits mentionnés dans la liste ci-dessous.
- Les colis doivent être expédiés par la Poste avec le nom et adresse de l'expéditeur.
- Les visiteurs peuvent apporter des colis, uniquement après acceptation de l'autorisation d'accès à l'établissement, et selon l'horaire des dépôts de colis.
- Le jour d'une visite planifiée, le visiteur peut déposer à la réception le colis hebdomadaire (pas de produits alimentaires) et ce exclusivement à l'attention du détenu qu'il visite.
- Le dépôt des colis hebdomadaires et/ou d'effets personnels ainsi que le dépôt d'argent sont autorisés les jours de la semaine de 14h00 à 18h00 et lors d'une visite. Le dépôt de colis, hors visite planifiée, n'est pas autorisé les week-ends et les jours fériés.
- Le poids total du colis ne doit pas excéder 5 kg par détenu et par dépôt hebdomadaire.
- Les produits doivent provenir exclusivement du magasin. Ils doivent être étiquetés et conditionnés dans les emballages d'origine et accompagnés d'un ticket de caisse.
- A la fin des visites, un dépôt d'argent sur le compte libre est autorisé. Le montant total ne doit pas excéder 1000.- francs par année civile.

1 colis contenant uniquement des habits, des produits d'hygiène, du tabac et des produits électroniques est possible 1x par semaine et par détenu.

Produits d'hygiène

- Après rasage, uniquement en crème (contenant en plastique et sans alcool).
- Blaireau ordinaire.
- Brosse à cheveux en plastique.
- Brosse à dents ordinaire.
- Dentifrice.
- Fil dentaire. Les cure-dents en bois sont interdits.
- Coupe-ongle de poche, uniquement petit modèle.
- Gel pour les cheveux (contenant en plastique et produit transparents).
- Lavette de toilette (20 x 20 cm), éponge de douche, pas de gant de toilette.
- Linge de bain, petite taille 30 x 50 cm, et moyenne taille 50 x 90 cm.
Les peignoirs sont interdits.
- Mousse ou gel à raser, sans alcool et emballage d'origine du magasin obligatoire.
- Peigne en plastique uniquement petit modèle.
- Petits ciseaux, uniquement avec bouts arrondis.
- Pince à épiler.
- Produits de douche, shampoing, savon liquide, gel douche, (produit transparent, sans alcool, contenant en plastique transparent et emballage d'origine du magasin obligatoire).
- Déodorants (uniquement type stick ou roll-on, sans alcool, contenant en plastique transparent et emballage d'origine du magasin obligatoire).

- Rasoir électrique.
- Rasoirs à lames interchangeable, type *Gillette Mach3*.
- Rasoirs à lames jetables (1 pack de 12 maximum).
- Savon liquide transparent, avec contenant en plastique transparent et emballage d'origine du magasin.
- Savon liquide transparent pour lessive ou vaisselle, avec contenant en plastique transparent et emballage d'origine du magasin.
- Savonnette.
- Sèche-cheveux, uniquement petit modèle (les fers à lisser ne sont pas autorisés).
- Tondeuse électrique pour barbe, cheveux ou poils du nez uniquement.
Trousse de rangement de la tondeuse autorisée.

Fournitures et papeterie

- Agenda.
- Agrafeuse (petit modèle) et/ou recharge agrafes.
- Bloc de papier / Papier à écrire A4.
- Cahier.
- Calendrier.
- Calculatrice (petit modèle). Pour les modèles avec programmation uniquement avec accord de la direction.
- Classeur (type classeur fédéral).
- Crayons à papier, noir et couleur (les portes-mines avec recharges sont autorisés).
Neo color interdit (fabrication à base de cire).
Les plumes pour écrire sont interdites.
- Enveloppes.
- Fourres en plastique.
- Gomme.
- Perforatrice (petit modèle).
- Fourres en plastique pour classeur.
- Règle en plastique (petit modèle, maximum 30 cm).
- Stylos à bille non rechargeables.
- Taille-crayons (petit modèle) en plastique ou métal (sans gadget décoratif).
- Timbres-poste.
- Trousse.

Loisirs

- Raquettes de ping-pong (en bois ou en plastique) + balles de ping-pong.
- Instruments de musique, uniquement avec accord de la direction.
- Jeux de société (cartes, échecs, domino, jetons poker, etc.).
- Jeux portables de petite dimension.
- Journaux / Revues / Magazines / Catalogues / Livres / Bandes dessinées (10 articles à la fois, tout confondu).
- Matériel de dessin, uniquement avec accord de la direction.
- Matériel de peinture et gouache. Uniquement peinture à l'eau.

Electronique & Hi-Fi

- Tous les appareils équipés de connexion à distance sont interdits. (Montres connectées, enceintes portatives, etc.)
- .
- Tous les appareils permettant l'enregistrement du son ou de la vidéo sont interdits.
- Les disques durs externes et les cartes mémoires sont interdits.
- Casque Hi-Fi avec cordon de maximum 2 mètres.
- CD pour console de jeux. (10 articles à la fois tout confondu).
- DVD originaux et/ou gravés. (10 articles à la fois tout confondu).
- CD de musique originaux et/ou gravés. (10 articles à la fois tout confondu).
- Chaîne Hi-Fi (petit modèle uniquement) - - maximum 20 watts.
- Clé USB, maximum 32 GB - 3 clés USB maximum par détenu.
- Console de jeux sans connexion WIFI & Internet - (type *Nintendo*, *PS*, avec deux manettes de jeux à fil ou sans fil.)
Remise après contrôle et suppression irréversible du WIFI et de la connectique Internet.
Aucun autre accessoire.
La *PS4* et les *Xbox* ne sont pas autorisées.
- Ecouteurs simples, sans micro.
- Haut-parleurs, uniquement petit modèle (maximum 2) - maximum 20 watts sans amplificateur.
- Lecteur clé USB.
- Lecteur MP3, lecteur de musique / *iPod* sans enregistrement vocal et/ou vidéo.
- Lecteur DVD sans graveur et sans disque dur.
- Ordinateur et matériel informatique sont interdits (Ordinateur et matériel uniquement de l'établissement)
- Radio (Petit modèle).
- Radioréveil (Petit modèle).
- Réveil (Petit modèle).

Tabacs / Cigarettes / Accessoires

- Briquet non rechargeable. Les allumettes sont interdites.
- Cigares 5 pièces au maximum, emballage d'origine du magasin et étiquetage obligatoire.
- Cigarettes maximum 400 gr. (emballage original). (Pas de tabac en vrac).
- Les cigarettes électroniques sont interdites.
- Cigarillos maximum 400 gr. Emballage original, boîte en carton, pas de boîte en métal.
- Filtres pour cigarettes.
- Les narguilés, tabacs, charbons et autres accessoires pour narguilé sont interdits.
- Machine à rouler les cigarettes (mécanique).
- Papier à rouler pour cigarettes.
- Pipes, accessoires de pipes / accessoires de curage et de nettoyage de pipes.
- Tabac à chiquer maximum 400 gr. (emballage original). Pas de tabac en vrac.
- Tabac à rouler maximum 400 gr. (emballage original). Pas de tabac en vrac.
- Tube papier pour cigarettes.

Habillement & Accessoires

- Bandeaux, élastiques pour cheveux.
Les barrettes à cheveux sont interdites.
- Bijoux simples et de taille raisonnable non proéminent (bagues, colliers, bracelets), maximum 3 bagues.
Les piercings, les boucles d'oreilles ainsi que les chevalières sont interdits.
- Bonnet simple en laine ou coton.
Les cagoules, chapka, gants, cache cou, foulards et les écharpes sont interdits.
- Casquette simple sans insigne métallique.
- Ceinture légère et uniquement avec petite boucle.
- Chaussures de foot (uniquement avec crampons moulés)
Les chaussures à crampons vissés ne sont pas autorisées.
- Chaussures de sport.
- Chaussures de ville sans renfort de sécurité.
- Cintres pour habits (maximum 5 pièces).
- Lentilles de contact médicales (pas de couleur), autorisation obligatoire du service médical.
- Liquide spécifique pour lentilles de contact médicales, autorisation obligatoire du service médical.
- Lunettes médicales.
- Lunettes de soleil.
- Montre simple (non connectée).
- Pantoufles.
- Tongues.
- Vestes maximum 3. (Les longs manteaux et les vestes en cuir sont interdits).

Autres accessoires

- Boîtes en plastique vide (pour la conservation alimentaire de style *Tupperware*).
Contenance maximum 2 litres, maximum 5 boîtes.
- Câble Jack-Jack maximum 2 mètres.
- Chargeur pour appareils hygiéniques (tondeuse etc.).
- Chargeur pour piles.
- Chargeur pour supports de musique (*Ipod*, etc.).
- Lampe de bureau (petit modèle et sans port USB), et/ou ampoule de rechange.
- Photos sans cadre (20 x 28 cm).
- Piles et piles rechargeables.
- Rallonges électriques, maximum 2 mètres.
- Rallonges multiprises, maximum 2 mètres (4 prises maximum).
- Spatules, en bois ou en plastique.
- Eplucheur en forme de "U". Les éplucheurs pointus sont interdits.
- Passoire pour égoutter, modèle en plastique uniquement.
- Tapis de prière. (50cm x 80 cm).
- Tapis de yoga uniquement avec accord de la direction (173cm x 61cm). Epaisseur :4mm.
- Tasse en plastique ou porcelaine (taille standard).
- Thermos, maximum 1 litre.
- Ventilateur (petit modèle 30 cm de diamètre maximum avec socle et pales en plastique. Pas de port USB).

PRODUITS STRICTEMENT INTERDITS

- Les draps, couvertures, taies d'oreiller et autres nécessaires de literie sont interdits.
- Les produits fabriqués à base d'alcool sont interdits.
- Les produits médicaux et pharmaceutiques sont interdits.
- Les liquides sont interdits sauf ceux mentionnés dans la liste ci-dessus.
- Tous les contenants, bocaux et récipients en verre sont interdits.
- Tous les produits saupoudrés ou **avec sucre collé** sont interdits.

Toutes les lotions pour le corps (ex: *Nivea* et crème solaire), les lotions pour les cheveux et autres produits pharmaceutiques doivent faire l'objet d'une demande. Elle doit être validée au préalable par un sous-chef. Les produits feront l'objet d'une commande spéciale à travers le service épicerie de l'établissement.

- Les produits qui ne figurent pas sur cette liste sont interdits.
- Les produits interdits doivent être rendus aux visites, renvoyés au destinataire au frais du détenu, ou mis aux bagages dans les limites du possible, sinon ils seront détruits.
- Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée en tout temps et sans préavis.
- **Les surveillants se gardent le droit de refuser tout produit douteux.**

Etat au 19.05.2022